



Monseigneur mon Frere,

J'vous écris huyfort à la haste pour n'avoir
 esté adverti à temps de l'occasion d'écrire. Je ne
 me puis souvenir des points que j'ai touchés en ma
 lettre. Le Lieutenant Colonel Huntstein a
 écrit à M. Viegusfort et prie son service à ce
 qu'on dise à Madame la Comtesse. dont on
 m'a remercié bienfort. Elle a fait par l'advis
 de son Colonel la Motte et que l'on n'en sçait
 de son service. Compagnie ailleurs, cela vus
 bien loin. Au reste je ne voy pas que les forces du
 Pz. de Galles sont pour le présent assorties pour
 faire quelque effort, et je ne sçay ce qui s'en prendra
 avec un poignard de pique. si ce n'est qu'il puisse avoir
 l'honneur de son. Les batailles dans bonnes armes avec des piques, qui
 sont servent présentement à Boreum. Les lettres d'Anvers du 27 disent
 que la fille unique du Roy d'Espagne avoit esté signée 2 fois sous
 protestes que la matade le requeroit. et depuis s'est trouvé qu'elle a
 la petite vérole et l'on croit qu'elle est endangée. et il y a prou-
 ption que la saignée a esté faite malicieusement ou par ignorance.
 Vous avez sçeu que le Roy de France partit le 13 de Paris claud
 s'en vont sans l'apparat de ses mon. Le d'ambour battant et
 d'ostes en hâte dans la rue. et ce par l'appréhension donnée aux
 Ministres que si le Roy ne partoit de la sorte qu'il seroit arr-
 esté par les Bourgeois à la porte de que tous Paris devoit prendre les
 armes pour cet effet. Le peuple s'est laissé informer que la

Huy. 37.

Royne veut en m. m. le Roy hors de Paris & f. s. on jours en
une @ ville pour se vanger des Parisiens, qu'on veut mesmes les
affamer sans saisisirant des passages au dessus des rivières &
que M. le Prince est attendu en Court pour exécuter ce que
vous desirez. Le mal est que les Ministres du Roy ayant couru
le danger qu'ils ont couru ne se peuvent tenir en sûreté
dans Paris le Roy absent. Et c'est pourquoy toute la Court et le
Conseil mesme a suivi le Roy a Rast, tant que des parties que de si
hancor. J'ay donné la lettre de S. A. au Sr de Bouep^{er}
de Ligez sur le marquisat d'Expaludis qui ne s'aprouve
de la lettre de son aïeul sur le Sr de V. de Orange
en un certain nomme. Nid il de la part de reformer
le Comte Maurice n'a dit devant lui qu'il a
vint l'Evêque de la Contre-Mosane sur Duché
si on l'avoit en sa possession et s'advantager en la
part Admediation. Il croit qu'on luy en soit
tout aussi tost si on seroit d'quelque ministere de
l'Empire et a son dire on ne s'achet que doubler S. A.
Si S. A. trouve bon qu'on lui face seruir ou a quelqu'un autre de
nos seruir d'augmenter le prix du bail a cause
de la libre repetition de fabriques de ses parents de la
Maison de l'Empire. sont de la dresse l'intention
de nostre Maistre. J'ay aussi donné advis a S. A.
que la Princesse de Jollon comme Marquise est pour vendre
des considérables Adjects du Marquisat de faire de
S. A. pour se faire de l'argent par ces ventes. Si S. A. doit
attendre de sa bonne foy et intention qu'il se charge d'importer
qu'on ne face une si notable diminution des Adjects dépendans du
Marquisat. J'ay aussi l'imprimé a S. A. Mais j'ay bien a
mon grand regret que mes diligences & mes avis seroient plus tost
au contentement particulier de S. A. qu'au bien general de ses in-
terests. Car j'en reçois aucuns rapports de sa part. La peine de mes
lettres n'est pas grand cas: mais j'en serois bien scavoir pourquoi on
ne nous fait savoir la resolution, & donne quelque ordre aux affaires
et j'en serois bien sçavoir de sa saine suprédicté de Courant
ou de propositions haploides. Vous m'en direz au moins de quelque

Cher de vostre chef ce que vous trouvez bon ou
mauvais pour me fortifier au bien et corriger au
mal ainsi j'attirerai au moins quel profit de mon
travail. Je vous ay écrit ces lettres par intervalles et
contrefais les interruptions comme vous remarquerez
assés par les dates & les guillemets craignant toujours
qu'il me la faudrait donner au mariage à cause qu'on
m'a dit par là le temps pressé quand ils doivent
partir. Les exemples de la prochaine occasion (qu'on
d'ait j'en reconmande à vos bons parents & après
vous avoir remercié de leur lettre que vous m'avez
faite de verser & exprimer pour moi un mal je vous
désire

Je vous remercie

Je suis votre humble
& très fidèle
D. de Willem

29^e de 1648 à la Haye

Si vous trouvez bon de donner la copie de ce que j'ay écrit de la femme & la
leur rendre si vous jugez expedient de ne la leur faire tenir et tel cas je vous supplie
de me la renvoyer

My n Heer
My n Heer van Furber
Ridder Raad en Secretaris
van Sij Hoogheit.

Groeninge

